



CS Tracteurs et Machines Agricoles



PÉRIODE DE FORMATION

Octobre à septembre

DURÉE 1 an

CONTENU DE LA FORMATION

DOMAINE GÉNÉRAL

- ❖ L'apprenant conserve le bénéfice de ses acquis

Sont aussi inclus au sein de cette formation

- ❖ Techniques de recherche d'emploi
- ❖ Égalité professionnelle.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ❖ Participer à la gestion du parc de matériel de l'entreprise et de l'atelier.
- ❖ Réaliser les travaux agricoles mécanisés de l'exploitation ou pour le compte des clients ou celui des adhérents en respectant les règles de sécurité et dans le respect de l'environnement.
- ❖ Assurer l'entretien et la maintenance courante des matériels et équipements de l'entreprise.
- ❖ Communiquer dans l'entreprise et hors de l'entreprise avec les partenaires.

OBJECTIFS METIER

Le CS TMA permet d'occuper un emploi salarié de conducteur d'engins agricoles en exploitations agricoles, entreprises de travaux agricoles, CUMA, groupements d'employeurs, services de remplacement. Il permet de devenir autonome dans la conduite et l'entretien des agroéquipements

DOMAINE PROFESSIONNEL

UC1 : réaliser les travaux agricoles mécanisés dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité :

- ❖ C11 : choisir le matériel et les équipements nécessaires à la réalisation d'un chantier
- ❖ C12 : préparer le matériel et les équipements choisis
- ❖ C13 : utiliser les matériels et les équipements choisis dans un souci d'efficacité, de sécurité et dans le respect des règles de l'environnement
- ❖ C14 : contrôler la qualité du travail

UC 2 : assurer la maintenance et l'entretien des agroéquipements dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité :

- ❖ C21 : assurer l'entretien et la maintenance des moteurs thermiques

- ❖ C22 : assurer l'entretien et la maintenance des différentes transmissions

- ❖ C23 : assurer l'entretien et la maintenance des équipements hydrauliques, électriques et électrohydrauliques

- ❖ C24 : assurer l'entretien et la maintenance des pièces d'usure et des éléments mécano-soudés

UC3 : Être capable de participer au suivi et à la gestion de l'atelier de travaux mécanisés :

- ❖ C31 : utiliser des documents de suivi
- ❖ C32 : gérer les approvisionnements en produits consommables, pièces détachées et outillages
- ❖ C33 : proposer un calendrier d'utilisation et d'entretien des matériels et équipements

PARTICULARITÉS DU CENTRE

3 ateliers d'élevage (lait, porc, ovins)

Les matériel et les cultures associées aux ateliers pédagogiques pour compléter les apprentissages en entreprise. Un atelier de maintenance et réparation des engins

Un simulateur de conduite permet de se familiariser avec la conduite des différentes machines avant de les utiliser dans les champs ou sur la route

Le Partenariat avec Entrepreneurs du Territoire Bretagne et le réseau des anciens élèves permet d'accompagner les candidats dans la recherche de leur entreprise au mieux à leur projet professionnel



ÉVALUATION DE LA FORMATION

Par Unité Capitalisable (UC)

La validation des 3 UC est nécessaire pour obtenir le certificat

Evaluation en situation professionnelle



LIEU DE FORMATION

UFA du Nivot
Le Nivot
29 590 LOPEREC



RENSEIGNEMENT

Alain DEQUIN
02 98 81 10 04
adequin@lenivot.net



ACCESSIBILITÉ



La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous consulter pour définir les modalités de l'accueil.



DATE DE MISE A JOUR

JUILLET 2022

MODALITES PEDAGOGIQUES

- ✓ Apports théoriques
- ✓ Mise en situation professionnelle en atelier /plateaux techniques
- ✓ Travaux dirigés
- ✓ Etudes de cas

PREREQUIS ET RECRUTEMENT

PREREQUIS

- ✓ Être âgé(e) de 16 à 29 ans révolus pour un contrat d'apprentissage (15 ans si classe de 3ème validée)
- ✓ Être reconnu aptes à l'exercice du métier lors d'une visite médicale d'embauche
- ✓ Justifier au minimum d'un diplôme agricole de niveau 3 (anciennement niveau V) ou équivalent (CAP, BEP, BP, etc.).

RECRUTEMENT

- ✓ Information à la demande et entretien sur rendez-vous.
- ✓ Tests, questionnaire de positionnement et entretien de motivation.
- ✓ Dossier d'inscription sur site web ou lors des portes ouvertes

DURÉE, CENTRE DE FORMATION & ENTREPRISE

550 heures en centre de formation et 1085 heures en entreprise, congés payés déduits

PRISE EN CHARGE

Prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences) dont dépend l'entreprise d'accueil

POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

Autres Certificats, ou certification de Branche (CQP)

Autres CS

VALIDATION

CS - option Tracteurs et machines agricoles : utilisation et maintenance

RNCP 2303

Tél.. 02 22 06 06 13
cfa.ecb@enseignement-catholique.bzh
9 Rue Franz Heller - 35700 Rennes
www.cfa-ecb.fr

